

*Lyon*, et que, d'après la lettre signée de lui, insérée dans la feuille du 27 juillet dernier, il est douteux que personne soit empressé de le connaître, M. le comte de Laurencin ajoute : « Avant tout, il est bon que vous sachiez, Monsieur, que c'est moi qui, dès le mois de décembre de l'année dernière, fut chargé par M. l'archevêque de Lyon, de présider aux soins qu'exigerait le monument dont il s'agit. Jaloux de justifier une marque de confiance aussi flatteuse, je fis esquisser sur-le-champ deux dessins qui partirent pour la capitale, où le prélat était alors. Son choix arrêté, je ne songeais plus qu'à presser l'exécution; mais malheureusement n'ayant point trouvé de marbre dans cette ville, ni pour la grandeur du bloc, ni pour la qualité, j'écrivis à Marseille. On ne put l'expédier par terre, ainsi que je l'avais demandé : il fallut l'envoyer par mer à Arles, d'où il a remonté le Rhône jusqu'à Lyon. Joignez à cela le temps qu'ont nécessairement absorbé la sculpture de cette superbe pierre, la gravure de l'inscription, la foule des ornements, vous saurez les raisons d'un retard dont je vous jure, Monsieur, que plus d'une fois a murmuré mon impatience.

« Comment le sieur de La Place, vous écrivant, à l'occasion de ce tombeau, pouvait-il ignorer, le 16 juillet, qu'on était au moment de le finir, puisque c'est le 24 du même mois qu'on l'a placé? Et quand je supposerais, contre toute vraisemblance, qu'il n'en était pas instruit, ne conviendrez-vous pas qu'une jactance de la nature de celle dont il accuse M. l'Archevêque de Lyon est la plus misérable des absurdités?

« Le second chef de l'accusation qu'il intente n'est pas moins révoltant. Quoi! les pierres de nos églises sont couvertes d'épithètes; on y rencontre partout des mo-